



réglementation des hôtels 2 étoiles

Par **thesmall**, le **23/08/2012** à **14:07**

J'ai passé une nuit dans un hôtel 2 étoiles à Mimizan, le prix des chambres pour 2 personnes est de 82 euros pour 2 personnes. Il était prévu une chambre avec deux lits jumeaux et je me suis retrouvée avec une chambre avec un seul (grand lit de 140) sans fenêtre (puits de jour très haut et inaccessible avec store de couleur beige donc non occlusant) de 10 m2, le prix est le même pour ce "placard" que pour les chambres avec fenêtres et de taille supérieure, l'hôtelier m'a dit que oui. Quand pensez-vous?, est-ce légal de louer des pièces borgnes de si petite taille? Cordialement. Mme Moze